

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Juillet 2017



Éditorial

L'année 2017 est une année d'élection primordiale, nous dit-on.

Au prétexte que dans la 5^e République, l'élection du président de la République est l'acte politique majeur.

Et ce, d'autant plus depuis les modifications de la Constitution de 1958 en 1962, sous la houlette du Général De Gaulle, sans omettre en 2000, le changement intervenu sous le gouvernement Jospin. Ce dernier s'étant déclaré disposé à mettre en œuvre le référendum pour abandonner le septennat au profit du quinquennat. S'en est suivi l'inversion du calendrier électoral qui a engagé l'élection présidentielle avant les élections législatives.

En janvier 2017, je vous évoquais le simulacre de démocratie que constituaient les «Primaires». A l'époque pour la droite, je notais déjà la stupidité de la démarche. Pourquoi ? Cela manifeste l'absence de programme dans une famille politique. C'est aussi non pas le choix d'un candidat, mais le refus d'un autre.

Pouvions-nous espérer mieux pour l'autre camp, les socialistes ? Le résultat a été édifiant. Quelle pagaille ? Quelle déchirure ?

Dès lors, pendant le déroulé de la campagne, à croire qu'il n'y avait que la peste noire face à deux candidats pré-désignés. Nos médias ont parfois un drôle de sens de la démocratie et de la pluralité. Pendant de longues semaines, de nombreux candidats ont été ignorés par les médias de masse.

Le thème de la transparence de la vie politique a pris le pas sur les vrais programmes : le devenir de la planète, de ses habitants, des citoyens, de la solidarité des peuples, de la paix, du partage des richesses.

C'est à qui lavera plus blanc. Comme disait Coluche : «Blanc, moi je connais, c'est blanc. Mais plus blanc que blanc, je m'doute».

Ces prévaricateurs se sont pris les pieds dans le tapis. Les Ferrand, Fillon, Le Pen, ceux du Modem...

Mais nous voyons à quoi aboutit cette démarche. Jeter l'opprobre sur les élus. Dénigrer ceux qui au quotidien se dévouent pour leur territoire.

Et les élections législatives ? A l'heure où les mots s'alignent sur la page blanche, les résultats à venir sont encore dans la tête des gens.

Ceux qui n'avaient pas de programmes précis et chiffrés en ont-ils un aujourd'hui ? Je crains que non.

Au soir du 18 juin, à la publication des résultats, chacun appréciera la portée de son choix.

Sommaire

p. 2 Vie Municipale
p. 7 Vie intercommunale
p. 11 L'École
p. 13 Vie des villages
p. 17 Vie associative
p. 22 Portrait
p. 23 Page pratique
p. 23 Dates à retenir

Rédaction :

Commission Animation,
Communication.

Mise en page & Impression :

SIGMA Niort
Imprimé sur papier recyclé



Le Maire,
7 juin 2017.

LE BUDGET COMMUNAL

De quoi parle-t-on ? Quelques définitions

Le **budget primitif** est l'acte qui traduit les prévisions de dépenses et de recettes pour l'ensemble de l'exercice (l'année).

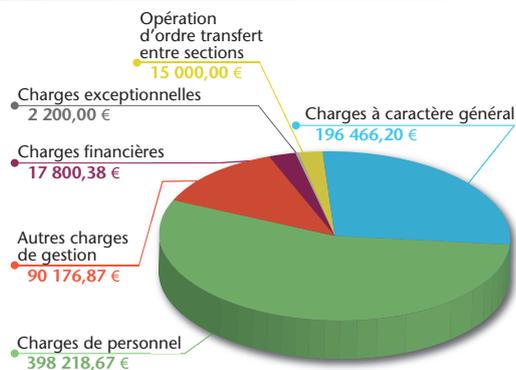
Le **compte administratif** retrace l'ensemble des opérations comptabilisées pour l'exercice de l'année qui vient de s'achever. On dit aussi « le réalisé ».

Ces documents budgétaires se divisent en deux sections :

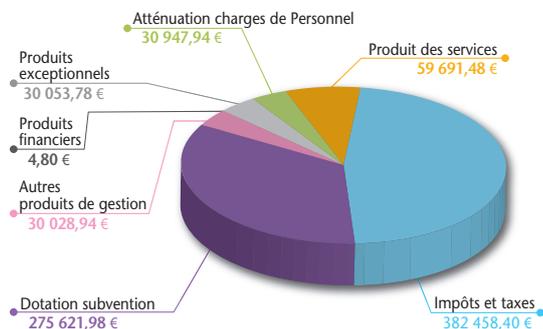
- la section de **fonctionnement** (dépenses se renouvelant régulièrement et recettes permettant de les financer) ;
- la section d'**investissement** (ensemble des opérations portant sur le patrimoine de la commune et la manière dont elles sont financées).

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

Remboursement capital	44 548,41 €
Frais d'étude	1 560,00 €
Terrains nus	23 459,76 €
Terrains bâtis	1 606,28 €
Réseau des voiries	22 621,44 €
Réseau électrification	66 267,75 €
Autres réseaux	4 135,68 €
Matériel roulant	15 732,00 €
Autres matériels	2 435,00 €
Autres immobilisations	424,20 €
Site internet, logociel	2 496,00 €
Bâtiment scolaires	4 105,08 €
Matériel scolaire	1 913,72 €
Salle des fêtes	25 135,32 €
Projet La Fougère	14 580,00 €
Total	231 020,64 €

Recettes d'investissement

Opération d'ordre de transfert	15 000,00 €
Fond Compensation T.V.A.	5 372,83 €
Taxe d'aménagement	10 691,28 €
Excédent de fonctionnement	60 000,00 €
Subvention d'investissement	34 340,69 €
Dépôt de cautionnement	494,90 €
Total	125 899,70 €

	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	73 604,64	0	-105 120,94	-31 516,30
Fonctionnement	143 216,82	60 000,00	88 945,20	172 162,02
Total	216 821,46	60 000,00	-16 175,74	140 645,72

Vie Municipale

TAUX DES TAXES POUR 2017

Taux des taxes communales :

- Taxe d'habitation : 16,17%
- Taxe foncière : 17,14%
- Taxe sur le foncier non bâtie : 53,67%

Taux des taxes intercommunales :

- Taxe d'habitation : 10,57%
- Taxe foncière : 0,055%
- Taxe sur le foncier non bâtie : 3,88%
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 14,56%
(Elle est prélevée en même temps que la taxe foncière)

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS intervient auprès de la population de la commune de manière discrète, en essayant de mettre en œuvre des réponses sociales adaptées aux besoins des personnes et à notre territoire.

Il peut intervenir dans divers domaines, comme par exemple l'aide alimentaire, le soutien au logement, l'enfance ...

Si vous souhaitez entrer en contact avec le CCAS, vous pouvez joindre la mairie.

Votre demande sera communiquée aux interlocuteurs voulus.

LA FOUGERE

La première tranche d'enfouissement des réseaux du lotissement de la Fougère a été validée par SEOLIS pour 2017 et les travaux devaient commencer en juin 2017. Comme la deuxième tranche est aussi validée pour 2017, afin de ne pas créer d'interruption et éviter de prolonger la gêne, la totalité des travaux commencera en septembre. Nous attendons la confirmation de Bouygues, l'entreprise qui effectuera les travaux. Parallèlement, le bureau d'étude Canopee (anciennement les ateliers du Baron Perché) et la mairie lanceront les appels d'offre pour la requalification du lotissement et du chemin du Chêne Rouvre : le démarrage des travaux est prévu dans l'année 2018.

Des changements au sein du Conseil municipal

Par lettre du 27 mars 2017 au préfet, Monique Mathis a fait part de sa décision de rendre sa charge d'adjointe au maire : comme prévu avec les autres membres de l'équipe majoritaire élue en avril 2014, elle souhaitait passer le relais à mi-mandat à un-e jeune élu-e. L'idée est de lui permettre de découvrir cette mission, de s'investir dans le travail de la municipalité et de susciter le désir «d'y retourner» à la fin des 6 ans du mandat. Monsieur le Préfet a pris acte de cette décision.



Stéphane Pelletier occupe désormais le poste de premier adjoint, Isabelle Aubian et Rémy Gadreau, deviennent deuxième et troisième adjoints.

Monique Mathis reste conseillère municipale jusqu'à la fin du mandat fixée en avril 2020.

Par ailleurs, du fait de la démission de Tony Chollet pour raisons personnelles, Pierrette Marteau reprend le poste de conseiller municipal devenu vacant. Comme le prévoit la loi, un élu démissionnaire est en effet remplacé par le premier suivant sur la même liste qui accepte le mandat électif. Elle siègera donc pour 3 ans.

A la séance du conseil municipal du 27 avril, c'est Alexandra Chabot qui a postulé et, seule candidate, a été élue : elle devient ainsi quatrième adjointe.

Sachons « bien vivre ensemble » et dans le respect de l'autre !

«Mais que font les cantonniers ?»... entend-on quelquefois, lorsqu'on voudrait voir curé tel fossé ou coupée l'herbe haute qui commence à envahir le chemin d'à côté... Sachez que trop souvent, ils sont obligés de prendre du temps pour des tâches qui ne leur incombent pas alors qu'ils ont pourtant suffisamment de travail... Comme par exemple de nettoyer les bornes d'apport volontaire !... où des citoyens pas très citoyens abandonnent tout et n'importe quoi au pied des conteneurs !... ou bien sur les chemins, qu'il faut ensuite aller dégager... **La présence de ces dépôts sauvages est pénible pour tout le monde et il faut du temps pour les enlever : c'est le temps et l'argent de tous les contribuables qui sont ainsi dépensés un peu vainement...** Et les auteurs de ces incivilités ne sont malheureusement pas toujours identifiables, à qui l'on pourrait demander des comptes...

Soyons tous attentifs à la propreté de notre environnement partout ! Et le déchet qui nous gêne et qu'on ne sait pas comment traiter, appelons plutôt la mairie à l'aide pour trouver la bonne solution pour s'en débarrasser... Sans le jeter n'importe où donc... ni le brûler non plus, ce serait pire !...

Car les brûlots, c'est aussi un rappel, sont désormais interdits toute l'année par arrêté départemental (sauf pour les agriculteurs, dans certains cas...) et il faut demander dérogation au maire pour procéder exceptionnellement, et certaine saison seulement, au brûlage de branchages, exclusivement ; c'est-à-dire qu'on ne doit faire brûler aucun déchet vert et surtout aucun détrit.

Les brûlots incommode les voisins par les fumées qu'ils dégagent ; mais d'abord, ils sont une source de pollution de plus en plus préjudiciable à la santé, particulièrement pour les enfants et personnes âgées. Alors, pensons y avant de craquer une allumette !... et allons à la déchetterie, vite !

Rappel Jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Quant à la tonte de la pelouse autour de la maison, soyons attentifs là encore à déranger le moins possible les voisins : pas de bruit au moment de la sieste, cela va de soi ! D'autant que **l'utilisation d'engins bruyants est elle aussi réglementée et n'est autorisée qu'à certains moments de la journée**, ainsi que nous l'avons rappelé déjà...

Alors, comme pour l'animation autour du barbecue de l'été sur la terrasse, pensons toujours à partager le calme de nos campagnes et veillons à ne pas le faire disparaître sous trop de nuisances sonores : parions que le voisin saura nous rendre la pareille !

Et pour finir, dans l'allée et au jardin, c'est aussi d'actualité à la belle saison qui s'est installée, **apprenons à utiliser la binette plutôt que le produit nocif qui sera bientôt totalement interdit** pour maîtriser les herbes autour des tomates, des salades ou des fraises... qui ne s'en porteront que mieux !... et nous aussi ! Regardons vivre les herbes folles ici ou là et recherchons leur utilité, ancienne souvent, et peut-être plus précieuse qu'il n'y paraît... Sachons mieux partager la Terre qui nous est confiée, chacun est concerné.



Bientôt le début des travaux de la salle des fêtes

Après quelques péripéties avec l'architecte des bâtiments de France, qui ont donc obligé les architectes à revoir leur copie..., l'appel d'offres pour le projet de réaménagement de la salle des fêtes en salle culturelle est enfin parti ! Après examen des propositions des entreprises, les travaux devraient débuter donc fin août. Ils se poursuivraient jusqu'en mars 2018.

La dernière phase (surélévation de la toiture au niveau de la scène), et si les aides financières demandées le permettent, se fera plus tard.

Les améliorations porteront sur l'isolation, le chauffage, l'accessibilité et les revêtements muraux, outre des aménagements techniques pour l'accueil de spectacles.

On pourra alors parler d'une salle culturelle digne de ce nom.

Terre Saine

Rappel

La loi Labbé de 2014 interdit aux communes d'utiliser des produits phytosanitaires à compter du 1^{er} janvier 2017, le traitement des cimetières reste seul autorisé.

Pour les particuliers, à partir du 1^{er} janvier 2017, la vente libre de ces produits est finie et l'arrêt total des ventes fixé au 1^{er} janvier 2019.

Pour réussir la transition nécessaire, il faut dès aujourd'hui limiter les besoins de désherbage (paillage indispensable), gérer différemment les différents espaces (alterner des espaces horticoles en espaces rustiques, des espaces jardinés en espaces naturels), entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible !

La flore spontanée est un indicatif de réussite (pâquerettes...), n'hésitez pas à faire la part belle aux plantes vivaces, locales, rustiques...

Nos efforts et vos efforts permettront d'améliorer la qualité de l'eau et la santé de tout un chacun.

Si une maladie apparaît il faut :

- éliminer les parties malades de la plante,
- éviter de serrer les cultures (contact = transmission plus facile des maladies),
- effectuer une rotation en attendant au moins 3 ans avant de remettre une plante de même famille sur un même emplacement.

Mildiou sur tomate



Pour toutes les maladies cryptogamiques (champignons) il est possible de traiter avec de la bouillie bordelaise (sulfate de cuivre) mais attention à ne pas faire d'excès : il faut respecter les doses et la fréquence de traitement conseillées sur l'emballage pour éviter de provoquer une accumulation de métaux (cuivre) dans le sol. Les quantités conseillées sont calculées pour soigner la plante, en mettre plus ne permettra pas une meilleure guérison.



Taches noires sur rosier



Les maladies des plantes

Comme tous les êtres vivants, les plantes peuvent tomber malades. Qu'elle soit causée par des champignons ou des bactéries, une maladie peut éliminer une culture ou défigurer des plantes ornementales.

Globalement, pour éviter le développement des maladies il faut cultiver des plantes fortes :

- sans excès de fertilisation,
- éventuellement fortifiées par du purin d'ortie (sans excès),
- en respectant leurs exigences en ce qui concerne le climat, le type de sol, l'ensoleillement, etc.

Pendant des millions d'années, bien avant l'apparition des humains, les végétaux ont évolué pour s'adapter à certains lieux et/ou à certaines conditions environnementales. Aller à l'encontre de cette évolution, c'est courir à l'échec.



Tavelure sur pomme

Vie Intercommunale

Au Syndicat des Eaux du Centre-Ouest, l'heure est au sauvetage de l'EAU

Après la reprise en gestion directe de l'usine de traitement des eaux de captages en 2015, le SECO s'engage désormais dans de grands travaux : une remise à niveau importante du réseau de stockage et de distribution de l'eau potable produite à Beaulieu d'Echiré et distribuée sur toutes les communes adhérentes commence.

Un plan triennal de réfection des canalisations a été adopté après une étude patrimoniale complète, et de premiers lots viennent d'être attribués aux entreprises ; le financement se fera à l'aide des excédents conservés ces dernières années et de prêts bancaires, limités mais nécessaires pour compléter l'auto-financement et les aides de l'agence de l'Eau.

Pour le traitement de l'eau, est prévue la création d'un bassin de stockage avant le passage en usine, pour en rationaliser le fonctionnement et économiser à terme sur certains coûts de consommation.

En distribution, une étude est lancée pour réévaluer les besoins, avec la perspective de restructurer le réseau autour d'un réservoir unique de grande capacité (5000 m³) en point haut du territoire, à La Véquière de Surin, en ne conservant à terme que 2 des châteaux d'eau existant, à Coulonges (700 m³) et Echiré (1000 m³) ; les autres étant détruits au fur et à mesure.

Et en amont, la protection des captages d'eau autour de l'usine reste une préoccupation permanente

du président, du directeur et des équipes du SECO, sachant que la législation devrait encore s'alourdir sur ce plan... Le Conseil départemental discute d'ailleurs avec les communes et collectivités de la création d'un droit de préemption sur «zones naturelles sensibles» à protéger, qui pourrait faciliter la tâche en ce domaine...

L'objectif d'ensemble est de répondre toujours mieux aux contraintes liées à la production d'une eau potable de bonne qualité, quand parallèlement la lutte contre les nitrates et les produits phytosanitaires nocifs à la santé s'avère difficile et de longue haleine : le premier plan quinquennal d'actions «Re.Sources» a été dans le même temps évalué et ses résultats se sont avérés moins bons qu'on l'espérait ; il a été reconstruit pour 5 ans après une concertation élargie et dans l'idée de faire plus... et adjonction par exemple d'un volet «grand public».

C'est dans ce cadre qu'une animation «Ma commune se ressource» est lancée dans les communes, à raison de 3 par an, afin d'aider chacun à prendre mieux conscience de la nécessité de sauvegarder notre fragile ressource en eau. Germond-Rouvre s'est inscrit dans cette première animation : une classe de l'école va s'impliquer dans le projet et une commission communale éphémère créée pour la circonstance.

Si l'idée vous intéresse, participez, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou de l'élue le plus proche de chez vous !

Le réseau Développement Durable des communes de la CAN

Mis en place en juin 2014, le Réseau Développement Durable se compose d'un élu référent «développement durable - énergies renouvelables» par commune (soit 45 élus). Il a pour objectif de :

- apporter information et expertise sur des sujets intéressant directement les communes
- mettre en place des projets communs
- faire émerger une dynamique territoriale autour des enjeux du développement durable.

Depuis 2014, de nombreux sujets et actions sont partagés avec les élus : organisation d'événements (Semaine du développement durable, balades thermographiques, Fête du Vélo, Défi Familles à énergie positive), présentation de politiques communautaires (dispositif sur la rénovation énergétique, PLUi-D avec Trame verte et bleue, Plan Climat, prévention et tri des déchets,...), interventions d'experts sur les énergies renouvelables ou encore l'entretien éco-responsable des espaces publics.



Transport à la demande : mode d'emploi

Les lignes fonctionnent tous les jours au départ d'arrêts situés dans les secteurs les moins denses du territoire, permettant des correspondances aux arrêts des lignes Inter TAN, qui changent de dénomination le 8 juillet. **Pour notre secteur, c'est la ligne 24 (anciennement N) qui nous concerne (arrêt Echiré centre).**

Pour consulter les horaires : <http://mobilite79.fr>

Le véhicule se déplace uniquement si le voyage a été réservé. Une seule réservation suffit pour que le service soit assuré. **Vous pouvez le réserver soit à partir de Germond (Mairie) ou Rouvre (Ecole).**

Tarif

Vous n'avez pas besoin d'acheter un autre ticket pour accéder aux autres lignes. Tous vos tickets et abonnements sont valables sauf l'abonnement TAN Scolaire pendant la période scolaire et le ticket TAN Groupe. Vous pouvez acheter un ticket directement auprès du conducteur (1.30€ l'aller ou 2.30€ l'aller / retour dans la journée) ou 10€ pour un carnet de 10 tickets, en vente dans les bureaux de tabac ou au kiosque TAN place de la Brèche).

Dès le 1^{er} septembre 2017, l'ensemble du réseau de transport en bus de l'agglomération sera gratuit. Les bus seront donc en accès libre. Il deviendrait de fait, le plus grand réseau gratuit de France.

Des horaires en correspondance avec les lignes InterTAN

Vous téléphonez pour réserver au départ des arrêts signalés, l'opératrice vous communique alors les horaires en correspondance avec la ligne InterTAN.

Réserver au 0800 007 879

Pour les courses du Lundi au Vendredi, situées dans les plages horaires 10h00 - 20h00	au plus tard 2h00 avant le déplacement.
Pour les courses du Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi avant 10h00	au plus tard la veille avant 17h00.
Pour les courses du Samedi, Dimanche et Lundi avant 10h00	au plus tard le vendredi précédent avant 17h00

Exemple

Pierre habite Germond et veut se rendre à la gare SNCF de Niort. Il réserve un transport à la demande qui le conduit jusqu'à Echiré-centre où il peut prendre la ligne InterTAN 24 en correspondance jusqu'à la gare de Niort.

Tri des déchets

✓ Vous avez encore des questions ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous vos emballages se trient. Fini le casse-tête habituel pour savoir si un emballage est recyclé ou doit être jeté dans la poubelle à ordures ménagères. Et si, malgré tout, des questions vous hantent encore sur le tri, nous allons essayer d'y répondre.

Malgré la simplification du geste de tri appliqué sur l'ensemble du territoire de la CAN depuis le 1^{er} janvier 2016, les trieurs que nous sommes tous au quotidien ont encore quelques interrogations concernant les consignes de tri et leur utilité pour l'environnement. Voici un petit jeu de questions / réponses pour y voir plus clair :

✓ Que signifie le Point vert ?

Voilà une idée reçue tenace dans l'esprit du consommateur : ce Point vert visible sur de nombreux emballages ne signifie pas qu'il est recyclable mais que l'entreprise mettant en vente le produit participe au financement de la collecte, du tri et du recyclage des emballages. C'est ce que l'on appelle la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). L'éco-contribution que vous payez lorsque vous achetez par exemple un appareil électrique entre dans la même logique.



✓ Pourquoi ne doit-on pas mettre les emballages triés empilés les uns dans les autres ?

Les emballages doivent être séparés par matériaux pour être recyclés. Cette séparation est de plus en plus mécanisée en centre de tri. Emboîter deux produits de nature différente empêche une bonne valorisation, ou oblige l'intervention manuelle d'un opérateur. Un seul mot d'ordre, les emballages doivent être déposés **EN VRAC**.

✓ Que se passe-t-il si l'on jette un déchet non recyclable dans le bac de tri ?

Ce déchet vient là encore perturber le travail des opérateurs de tri qui doivent le séparer afin d'être ensuite acheminé vers un centre de traitement adapté, ce qui nécessite un double coût de transport et de traitement.

✓ Doit-on laver les emballages avant de les mettre dans le bac de tri ?

Non, c'est inutile, il faut juste bien le vider de son contenu.

✓ Peut-on jeter un plat ou de la vaisselle dans le bac à verre ?

Non, le verre culinaire et la vaisselle, même en verre, ont une composition chimique différente du verre d'emballage recyclable (bouteilles, pots, bocaux) ce qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers.

Pour rappel, le verre d'emballage doit continuer à être déposé dans le bac à verres malgré la simplification des consignes de tri en vigueur depuis l'an dernier sur la CAN.

LA BAGUE D'INFLUENCE, 2^E ÉPISODE

Comme l'an dernier, la commune de Germond-Rouvre s'est associée aux 6 autres communes du nord de la CAN pour participer au grand jeu d'investigation «la bague d'influence». Qui s'inscrit dans le cadre du festival policier «Regards Noirs» organisé par la CAN.

Le but de ce jeu «grandeur nature» est de récupérer des pierres précieuses au travers d'énigmes permettant aux participants d'identifier des lieux et les gardiens de ces «fameuses» pierres dans chacune des 7 communes. Mais attention, des «seigneurs noirs» sont là pour déjouer leurs plans et «piquer» quelques vies... Cependant, l'une de ces énigmes permet aux participants de trouver le gardien d'une amulette qui leur donne l'immunité...

L'objectif de cette animation est de faire découvrir le «riche» patrimoine de nos 7 communes aux participants et, faut-il le rappeler, elle est complètement gratuite !

Ce jeu lancé le 8 avril à Germond lors du festival Tous En Scène se terminait le 11 juin lors du festival du livre Jeunesse à Coudray-Salbart pour la proclamation des résultats et la remise des prix.

Cette année, 7 équipes de Germond-Rouvre se sont inscrites et prises au jeu. Et ont bien réussi, puisque 2 d'entre elles se classent respectivement 7^{ème} et 9^{ème} et ramènent chez elle un livre en souvenir de l'aventure ! Vivement le troisième épisode...



Rénovation énergétique CAN

Dans le contexte actuel et futur d'augmentation du coût des énergies, il est urgent de se prémunir. Cela passe par une meilleure maîtrise des consommations énergétiques de son logement, rendue possible grâce à l'information et la sensibilisation des habitants.

Chacun d'entre nous a les moyens d'agir ! Pour cela des structures d'information et de conseil sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ont été créées dans chaque territoire. Pour le territoire de la CAN, il s'agit de l'Espace Info Energie de l'ADIL, situé au 28 rue du Bas Paradis à Niort.

Les conseillers Info-énergie de l'ADIL sont à votre disposition pour :

- Vous aider à faire des économies d'énergie : éco-gestes au quotidien, travaux de rénovation énergétique...
- Vous conseiller à recourir davantage aux énergies renouvelables : solaire, énergie bois...

Afin de vous permettre de mieux connaître le potentiel d'économie d'énergie de votre logement et les aides financières disponibles pour les travaux de rénovation, le Conseil municipal de Germond-Rouvre, en partenariat avec la CAN et l'ADIL, a souhaité mettre en place une opération «porte à porte».

Dans ce cadre, Elisa PLEKANEC, ambassadrice de l'énergie à l'ADIL, viendra à partir de mi septembre à votre domicile vous rencontrer et échanger sur votre projet, donner des conseils **gratuits et neutres** en matière de rénovation et des aides financières disponibles, mais aussi de la documentation, ou encore la possibilité de réaliser un bilan thermique du logement.

Si vous souhaitez des informations dès maintenant, n'hésitez pas à contacter l'ADIL au **05 49 28 08 08** ou accueil@adil79.fr.

École «Le Champ du Moulin»

Cette année scolaire s'achève pour les 125 élèves inscrits à l'école.

Tout au long de l'année, différentes actions ont été menées à l'école ; avec pour projet principal le cirque en partenariat avec l'association «Cirque en scène».



► Comme l'année passée, les cinq classes ont pu bénéficier de créneaux au gymnase de Saint-Maxire qui a été mis à disposition de l'école tous les vendredis matins durant trois périodes.

► Au cours du premier trimestre, les 5 classes sont allées découvrir l'exposition «Ecorce d'art» de Denise Sabourin à la commanderie des Antonins de Saint Marc la Lande. À la suite de cette visite, chaque classe a participé à un atelier en lien avec l'univers de cette artiste encadré par la plasticienne Cathy Duval.



► À partir du mois de novembre, la classe des CM1-CM2 a participé au dispositif ECORCE, en binôme avec une classe de 6^{ème} du collège de Champdeniers. Ce dispositif est financé par le conseil départemental, dans le cadre de l'éducation au développement durable. Le thème de cette année était «les conditions de sauvegarde des odonates» (libellules et demoiselles). Ce projet permet aux élèves de CM2 et de 6^{ème} de coopérer et travailler ensemble. Ils sont allés passer deux jours et demi au collège.

Ce projet ECORCE s'est clôturé par une journée de restitution et la visite du parc Zoodyssée le vendredi 2 juin 2017.

En parallèle, un échange de service a également été mis en place durant la dernière période entre un professeur d'anglais du collège M^r Vinet et M^{me} Mathé-Sagot.

► Dans le cadre du festival «Tous en scène», en partenariat avec le centre socio-culturel du Val d'Egray, les 2 classes maternelles sont allées voir la représentation de «Raplapla» le 6 avril et les 3 classes élémentaires ont assisté à la représentation de «Titus» le 7 avril à la salle des fêtes de Germond.

► Les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont participé au dispositif «École et cinéma». Ils ont visionné trois films sur des thèmes variés (un par trimestre) au Moulin du Roc, à Niort, qui ont ensuite été étudiés en classe.

► Cette année, l'école a accueilli une stagiaire en formation à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) de Niort. Cette personne étant également secouriste à la Croix Rouge, elle a pu mener à bien différents projets sur l'apprentissage des gestes de premier secours (protection, alerte...). Une formatrice de la Croix Rouge est également intervenue auprès des élèves du CP au CM2.

► Le projet dominant de cette année, en lien avec les APS, était axé sur le thème du cirque. Ce projet exceptionnel a pu être mené avec l'association «Cirque en Scène». Tout au long des 10 séances, les élèves des 5 classes ont pu découvrir et pratiquer différents domaines du cirque : acrobaties, jonglage.... Projet clôturé par une représentation



du spectacle élaboré par les élèves le vendredi 30 juin lors de la fête de l'école.

Ces projets n'auraient pu être réalisés sans le partenariat de la municipalité, de l'APE, des parents d'élèves et de la coopérative scolaire.

Une APE motivée et dynamique

L'Association des Parents d'Elèves est constituée de parents bénévoles donnant de leur temps et de leur énergie afin que les enfants de l'école puissent profiter pleinement des événements organisés.

Cette année l'APE de Germond Rouvre a proposé de nombreuses manifestations ; outre la traditionnelle vente de chocolats, le spectacle offert aux enfants lors de la fête de Noël, le vide-grenier et bien-sûr la fête de l'école, notons que cette année l'équipe a innové en organisant un vide ta chambre, une collecte de papiers, un carnaval et deux opérations pizzas !

Ces actions ont permis de récolter des fonds afin de subventionner les projets proposés par l'équipe enseignante : à titre d'exemple, l'année dernière, deux classes ont séjourné au centre d'accueil le «Loup garou» à Lezay, cette année l'ensemble des élèves prépare activement la fête de l'école avec l'aide de «Cirque en scène».

Lors de ces événements nous avons toujours besoin d'aide, de bénévoles, de publicité, de communication, de bras pour la manutention, de participants, de têtes pensantes, d'idées, d'avis pour les mener à bien et les améliorer afin qu'elles correspondent aux mieux aux attentes de tous.

Avant chaque manifestation, nous nous réunissons en toute convivialité afin de la préparer au mieux. Malgré l'implication des membres, l'investissement des parents, même minime et ponctuel, est indispensable.

«L'équipe a plein d'idées pour la rentrée, mais nous avons besoin de vous !

Rejoignez-nous, plus nous serons, moins la charge sera conséquente et plus nous pourrons aider l'école de nos enfants»

Une cérémonie du 8 mai 1945 riche en émotion cette année

En effet, deux jeunes adolescents se sont proposés pour lire des textes à l'occasion de cette commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Une innovation appréciée par l'assistance habituelle à cette cérémonie annuelle importante pour se souvenir des soldats morts pour la libération de la France en 1945 et des disparus des camps de déportation nazis...

Après l'appel aux morts de notre commune par les représentants des Anciens Combattants et le respect d'une minute de silence à leur mémoire, diverses lectures choisies ont donc précédé celle de la lettre du ministère lue par Monsieur le Maire et son propre salut aux combattants. Participant à un concours lycéen sur la Résistance et la déportation, Armand Pelletier a évoqué un rescapé du camp de Buchenwald, Jean Lastennet, et lu avec beaucoup de cœur un poème écrit pendant sa captivité par ce survivant de l'horreur, intitulé «Envers et contre tout», un texte fort, reproduit ci-après. Puis Florian Quintard a lu un texte adressé par la Préfecture pour célébrer la fin des combats de la guerre 1939-1945, avec une belle conviction.

Oui, c'est toujours important d'amener les jeunes à prendre conscience des combats meurtriers survenus pendant les deux guerres mondiales et du sacrifice des générations qui les ont précédés il y a tout juste cent ans ; alors que nos grands-parents et parents qui peuvent encore en témoigner commencent à disparaître... Seule la transmission du souvenir entre les générations permet de lutter contre l'oubli et peut-être évitera que de nouveaux conflits mondiaux surviennent... Aimer la Paix, comprendre la Résistance commence là, dans le respect du souvenir de tous ces sacrifiés.

Alors merci à eux de nous l'avoir rappelé par cette contribution touchante !



Envers et contre tout

Peut-on revenir de l'Enfer ?
Quitterons-nous les camps d'Hitler ?
«Mein Kampf» et le «Temps du mépris»
Nous ont tant et tant appris...
Jacques s'est éteint après Roland,
Pierre et François sont des mourants...
Et on se dit : à qui le tour ?
Qui pourra éviter le four ?

Questions atroces et naturelles ?
Qui ailleurs seraient démentielles.
Questions qui viennent et reviennent
Dans les rencontres quotidiennes.

Mais on garde au cœur l'espérance
De revoir la France, la douce France,
La confiance ne peut s'altérer,
Nous connaissons l'avance alliée,
Qui effraie tant les nazis.
Et on pense plus fort à Paris.

Serrons les rangs chers camarades !
Nous devons sauver les malades.
Un peu de soupe... Un peu de pain...
Un peu de sucre... Un peu du sien...
Oui ! On peut sortir de l'Enfer !
On peut quitter les camps d'Hitler !
On pourra un jour témoigner,
Personne ne pourra en douter.

Mais combien serons-nous alors ?
Alors qu'on vit avec la mort...
Et cependant on croit toujours
Au merveilleux, à de beaux jours,
On croit ! On croit intensément !
On revivra... On chantera...
On aimera... On clamera...
On dansera... On est sauvé !

La vie, la vie doit l'emporter.
On y croit tant. On croit en elle.
On croit que la vie sera belle...
On croit... On rêve et on sourit.

Jean LASTENNET
Poème écrit à Buchenwald

Collectif pour réussir...

Début 2016, sur la demande des administrés, le débat sur la possibilité d'accueillir des réfugiés s'est ouvert.

La création d'un collectif solidaire en était la condition, car la commune seule, ne pouvait en assurer la gestion. La municipalité disposait d'un local et était d'accord pour le mettre à disposition après avoir engagé des travaux d'aménagement.

C'est ainsi que s'est constitué le 10 Janvier 2017 un collectif réunissant plus d'une trentaine de personnes qui se proposaient pour aider à l'organisation matérielle et humaine du projet.

De ce collectif, un groupe de pilotage composé de huit personnes s'est réuni le 1^{er} Avril. Les premières questions ont été de savoir si l'accueil pouvait s'adresser à des demandeurs d'asile ou à des réfugiés puis de bénéficier ou non d'un partenariat avec l'association AURORE dirigée par Alain Salques (également directeur du foyer de vie "le Berceau" à Reffanes).

Après discussions, le groupe de pilotage a décidé d'être partenaire de cette association qui se chargeait ainsi de toutes les démarches administratives et humaines concernant les réfugiés avec la présence indispensable d'un interprète.

Le rôle premier du collectif a été l'aménagement du logement avec l'aide d'une éducatrice d'Aurore et des bénévoles dont une grande partie s'est largement impliquée, d'abord par des dons en mobilier, literie, linge de maison, vaisselle, électroménager, puis l'emménagement et le nettoyage.

Sur les conseils de l'association AURORE, le conseil municipal a voté le montant du loyer dont la famille devra s'acquitter lorsque leurs droits seront ouverts. Ceci afin qu'ils appréhendent les différents coûts de la vie en France.

Le groupe de pilotage a décidé de mettre en place des permanences journalières pour répondre aux besoins de la famille (courses, Resto du cœur, Banque Alimentaire, ou tout autre besoin), et également des séances d'apprentissage du français.

Tous les membres du collectif ont été invités à donner leurs disponibilités pour l'accompagnement des démarches quotidiennes en partenariat avec Aurore pour ce qui concerne l'administratif, la santé, l'école pour Eznar, 14 ans, la culture, le sport, les sorties.

Une soirée conviviale réunissant le collectif et la famille le 29 Juin a permis de faire plus ample connaissance.

... l'accueil d'une famille de réfugiés syriens

Nous avons le plaisir d'accueillir une famille d'origine syrienne depuis le 16 mai 2017.

Après un petit pot d'accueil, la famille a pu découvrir «sa maison» et se reposer de son long périple. Walid, Fatima et leurs enfants vivaient à Alep, puis ils ont vécu 3 ans en Turquie. Une fois arrivés en Turquie, ils se sont inscrits dans le programme «famille réinstallée». Ils ont obtenu une réponse au bout d'un an, avec comme destination finale la France.

A leur départ de l'aéroport d'Istanbul, la famille a su qu'elle partait pour Germond-Rouvre et c'est avec plaisir que nous les avons accueillis à l'aéroport de Nantes.

Vous avez peut-être déjà croisé dans Germond Walid, son épouse et leurs trois enfants, Zahida, Mohamad et Eznar sur son vélo !

Monsieur est un joueur de musique traditionnelle kurde, son instrument est un tembur.

En vous promenant, vous aurez peut-être le privilège d'entendre cette magnifique musique prendre vie autour de la place Saint-Médard.

La famille remercie la municipalité, et le collectif pour son accueil. Nous aurons l'occasion de partager un moment convivial, d'amitié franco-syrienne, autour de bons petits plats et pourquoi pas en musique !



ASSOCIATION AURORE

Aurore est une association nationale, fondée en 1871 et reconnue d'utilité publique en 1875.

Elle est présente dans 6 régions, son intervention s'organise autour de 3 missions : l'hébergement, le soin et la réinsertion.

En 2014, l'association a lancé un nouveau dispositif «un toit, un emploi» dont l'objectif est d'accompagner les personnes en situation de précarité vers un logement et un emploi durable.

C'est un dispositif qui s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et un réseau partenarial.

Puis «un toit, un emploi» a été élargi, pour prendre en compte les réfugiés syriens et irakiens. L'ensemble des professionnels de l'association sont présents pour accompagner dans leur globalité ces personnes, faciliter leur intégration et leur autonomie.

C'est cette association que le collectif a retenue pour l'accompagner dans l'accueil de la famille syrienne annoncée.

EN DIRECT DU TRÈS GRAND CONSEIL MONDIAL DES CLOWNS...

Tous les 2 ans, c'est la même chose, voilà le territoire envahi par ces êtres à nez rouge et joues blanches, tenue bariolée et grosses godasses, qui prétendent nous faire rire avec leurs mimiques et leurs jongleries !... pour «résoudre nos problèmes quotidiens», qu'ils disent, les clowns !?

Il y a 4 ans, ils avaient engagé une mémorable partie de boules à La Barre de Breilbon, dont certains attendent encore la revanche peut-être... : s'ils n'ont pas fait disparaître toutes nos difficultés, ils avaient chassé nos soucis ce soir-là, après avoir amusé les enfants de l'école tout l'après-midi !

Comme il y a 2 ans : des clowns venus de Chine et de Madagascar avaient fait le spectacle dans la cour de l'école et su captiver leur jeune auditoire, avant de défiler au Grand Chêne et aux Jardins des Champs Ferret dans leur caravane jaune et multicolore, poursuivis par les enfants, pour rejoindre Echiré le soir...



Cette année, c'est au marché des 3 villages de chez nous que la caravane s'est arrêtée le 9 juin et que des clowns malgaches ont posé leur «table à manger» surprenante : pour une belle leçon de partage et de solidarité à retenir ! Et après l'entracte, ils ont sorti leurs drôles d'instruments «à musiquer» pour des airs entraînants comme savent si bien en produire ceux du continent africain, une musique gaie et émouvante à la fois, toujours pleine de vie... Petits et grands se sont fait prendre au rythme entraînant de leurs chants ! Et le lendemain, ils entraînent à Champdeniers... Des envahisseurs pacifiques à qui on devrait donner tout de suite raison donc !

Merci à tous ceux du Très Grand Conseil Mondial des Clowns d'être revenus égayer encore une fois notre mois de juin... et à 2019 alors !

Café associatif

Afin de continuer nos rendez-vous mensuels pendant les mois d'automne et d'hiver, les associations de notre commune proposent des moments conviviaux chaque deuxième vendredi du mois au café associatif, sur des thèmes divers.

N'hésitez pas à profiter de l'ouverture du café associatif pour venir passer une soirée sympathique.

Journées du Patrimoine 27 août 16h00

Visite guidée avec Atemporelle autour des 2 bourgs principaux de la commune.

Départ à 16h de la place St-Médard à Germond.

Tarif : 6 euros ; gratuit pour les moins de 12 ans.

Organisation Atemporelle 05 49 63 13 86

stephanie.teziere@atemporelle.org

<http://atemporelle.org>

Bottes de 7 lieux

Dimanche 17 septembre - Les Journées Européennes du Patrimoine

Les bottes de 7 lieux - Rallye-découverte à la journée pour valoriser les éléments patrimoniaux des 7 communes du nord de la Communauté d'Agglomération du Niortais, en voiture et/ou à vélo.

Parcours à énigmes et à étapes :

► **9h30** : départ de Villiers-en-Plaine

► **midi** : pique-nique tiré du panier à Sciecq

► **17h00** : Apéritif à Échiré, place de la mairie.

Spectacle gratuit avec la fanfare «L'étrange Gonzo»

Entre ces rendez-vous, vous serez invité à découvrir les 7 communes du nord de la Communauté d'agglomération du Niortais, Échiré, Germond-Rouvre, St-Gelais, St-Maxire, St-Rémy, Sciecq et Villiers en Plaine



Vie des Villages

Programme du 14 juillet

Direction la Serbie !

Comme chaque année, le comité des fêtes vous donne rendez-vous sur la place Saint-Médard pour une après-midi festive.

Le top départ sera lancé dès 14h30 avec le concours de pétanque.

En partenariat avec le RIFE de Saint-Maixent-l'École, nous accueillerons un groupe de danse originaire de SERBIE.

En fin d'après-midi des animations champêtres seront proposées par l'ensemble des associations de la commune, pêche à la ligne, jeu de palets... .

Nous nous retrouverons autour du vin d'honneur, offert par la municipalité. Ce moment de convivialité continuera autour du repas préparé par ARMAND Willy (traiteur à Surin). Enfin cette journée sympathique se conclura par notre traditionnel et magnifique feu d'artifice !

Venez nombreux, nous vous accueillerons avec plaisir !

Virades

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ de l'édition 2017 des VIRADES DE L'ESPOIR de Germond-Rouvre, le **dimanche 24 Septembre**

Chers amis,

Venez rejoindre le combat contre la mucoviscidose, pour la troisième édition à Germond-Rouvre !

Vide-Grenier professionnel et particulier (1€ le ml dans la limite de 5ml, aucun véhicule sur le site, parking à proximité)

Randonnée 10km, départ de 9 à 10h00, ravitaillement sucré/salé

Footing 10 km, départ groupé à 10h00, ravitaillement à mi-parcours et à l'arrivée

Palet tournoi en doublette, inscription avant 10h30 ! novice ou amateur, tout le monde peut y jouer et même dès 16 ans ! lot à gagner pour chacun !

Concerts gratuits et animation dès 9h00

Chateau gonflable géant : 12m de long et gratuit !

Fête de la bière bières de dégustations à découvrir

Stands créations, livres et bric à brac.

Stand Vaincre la Mucoviscidose, UD79 et ADOT79

Restauration sandwiches, frites, poulet basquaise (réservation avant le 20 septembre), crêpes, glaces... Tables à disposition, apportez votre pique-nique si vous le souhaitez !

Les Avangers et la Reine des neiges seront présents, ce sont les ambassadeurs de notre lutte !

Clôture et lâcher de ballons et confettis à 17 h00.

Infos : virades.org/germond

Marché

Odeur du terroir, étals colorés, ambiance de vacances, le marché rythme la commune tous les deuxièmes vendredis de l'été.

Une nouvelle saison lancée par le comité des fêtes avec cette année de nouveaux producteurs : poulets Bio, fromages de chèvre, Produits Bretons, Olives diverses et variées.

Retrouvons-nous autour de la buvette où sont proposées une restauration rapide (frites et saucisses), des boissons et la vente de pains bio (Boulangerie de Ste-Ouenne).

La saison se terminera en septembre avec le forum des associations de la commune.

Les Eurochestreries

9 juillet 17h00

avec L'Ensemble Symphonique de Niort.

Il sera dirigé par Robert Fischer, Chef d'orchestre autrichien.

Il est également constitué de deux solistes. Lili Gomond, tubiste, lauréate du concours international Tuba Tours et étudiante au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris.

Et Alexandre Oliveri, trompettiste, actuellement au CRR de Paris, qui intégrera le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris à la rentrée 2017.

Organisation Mairie de Germond-Rouvre

05 49 04 03 63



Yoga

L'activité Yoga proposée par l'association Yogashala reprendra mi-septembre. Les séances se dérouleront le jeudi matin de 9h15 à 10h30. Le yoga, originaire de l'Inde ancienne où il est un art de vivre, peut se définir comme un ensemble de pratiques corporelles, respiratoires et mentales qui apportent un meilleur équilibre global. Sa pratique est accessible à tous, sans conditions d'âge ou de santé. Amener un tapis antidérapant et porter une tenue confortable.

Infos : contact@yogashala-france.fr ou 06 67 30 01 08

Club "Rencontres et Loisirs"

Malgré le petit nombre d'adhérents, nous continuons à nous réunir une fois par semaine pour passer un agréable moment de détente avec des jeux de cartes.

Début janvier, tradition oblige, nous avons fêté les rois.

Fin mars, nous avons invité nos amis de Faye-sur-Ardin pour notre repas de printemps, qui s'est terminé par quelques parties de cartes...

Nous continuons donc à nous retrouver tous les mercredis après-midi, non plus à la salle des fêtes de Germond, mais désormais dans la petite salle du «Café Associatif».

Avec davantage d'adhérents, les activités pourraient être plus variées... Rejoignez-nous !

Don du sang

Amicale des donneurs de sang de Champdeniers
Collectes de sang 2017

Vendredi 1^{er} septembre : salle des fêtes, de 16h30 à 19h30

Mercredi 15 novembre : salle des fêtes, de 16h30 à 19h30

Venez nombreux pour donner votre sang.

Jeunes, actifs, retraités, venez signifier votre envie d'agir par cet acte solidaire et humanitaire.

Du foyer rural à Activ'Assos



Activ'Assos, c'est quoi ?

Les Foyers Ruraux des Deux-Sèvres ont été contraints de fermer un poste de permanent et de réduire leurs activités puisque l'aide du Conseil Départemental a été largement revue à la baisse. Le Foyer Rural de Germond-Rouvre a donc été amené à se poser la question du maintien ou non dans la grande structure. En dépit de notre attachement aux Foyers Ruraux, aux valeurs qu'ils défendent et au soutien apporté toutes ces années, nous avons, en bureau, décidé de voler de

nos propres ailes. Il a fallu réécrire les statuts et trouver un nouveau nom. Le 6 juin dernier, une AG extraordinaire a validé ces changements. Tout cela sera effectif au 1^{er} septembre 2017.

Il fallait aussi nous trouver un nom. Après beaucoup de réflexion, de propositions... nous avons fait un choix qui s'est porté sur Activ'Assos. Il nous a semblé que ce nom reflétait bien le dynamisme dont fait preuve le foyer en réunissant des activités complètement différentes allant de la course à pied à la couture, du tennis de table au théâtre...

Nous conservons les valeurs qui nous ont portées au fil des années, à savoir « apprendre à se connaître et à vivre ensemble, animer notre commune, créer du lien, de la solidarité... »

Que s'est-il passé depuis le début 2017 ?

En février, la troupe Les Feux de l'Egray a joué Assassins Associés pendant deux week-ends. Belle prestation pour cette troupe de huit acteurs (4 hommes et 4 femmes). Dans une mise en scène assurée par Alain Fritsch, de la Compagnie La Chaloupe, et dans des décors incroyables, les comédiens ont su nous faire rire, nous étonner jusqu'au bout avec une chute pour le moins inattendue.

Fin mars-début avril, c'était le tour des jeunes comédiens de la troupe Graine de folie, qui proposaient au public « Diable... une petite gourmandise ? » Les animatrices de l'atelier, Claudine Moreau et Monique Suire, se sont fait aider ponctuellement par Joël Picard, de la Compagnie La Chaloupe. Les jeunes ont une fois de plus fait preuve de talent aussi bien dans les petits sketches de la première partie que dans la pièce entièrement réécrite pour les neuf acteurs.

Les 7, 8 et 9 avril, le Foyer Rural s'est associé au Centre Socioculturel du Val d'Egray pour le festival Tous en Scène. Une très belle édition mêlant amateurs et professionnels au plus grand plaisir des spectateurs.

Une nouvelle section a vu le jour : la pétanque. Proposée par Olivier Fouillet, cette activité se déroule 2 mardis par mois (le 1^{er} et le 3^e) et les doublettes se disputent des parties acharnées. Amateurs, n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe !

Les autres sections poursuivent leurs activités : couture, tennis de table, gym douce, anglais, marche nordique, bridge, théâtre des jeunes et théâtre adultes...

À noter pour la rentrée prochaine :

- Le 1^{er} octobre, les Boucles de l'Egray, course en duo. Deux parcours sont proposés, 16km ou 7km et une randonnée est également au menu
- Les 1^{er} et 2 décembre, le Chœur de l'Egray nous propose une soirée de chants en groupe, en duos, en solos... surprise, surprise...

Longue et belle Vie à Activ'Assos

(ce nom ne deviendra effectif qu'au 1^{er} septembre 2017)



Pour tout renseignement, l'adresse mail est pour l'instant inchangée :

foyerrural.gr@gmail.com et le blog : <http://foyer-rural-germond-rouvre.blogspot.fr/>

Tous en scène

Retour sur la 8^e édition du festival «Tous en Scène» du 6 au 9 avril à Germond

Organisé par le CSC du Val d'Égray avec le Foyer Rural de Germond-Rouvre et l'Échappée Belle de La Chapelle-Bâton Les enfants des écoles du canton ont pu apprécier cette année, "Raplapla" de la C^{ie} Cirque en Scène (pour les maternelles) et "Comment mémé est monté au ciel et autres rêveries" de la C^{ie} Caus'Toujours (avec Titus et Gérard Baraton).



Et ensuite, nous avons eu l'honneur d'ouvrir le festival avec la présence de Yannick Jaulin et son talent de raconteur d'histoire qui n'hésite pas à improviser en fonction du lieu où il joue, et là, il était comme chez lui.

Le samedi soir, ce fut la C^{ie} des Zygomatics avec leur spectacle "Manger". Ils ne mâchent pas leurs mots et nous interrogent sur le mode de production et de consommation de notre alimentation qui fait dire : "Maintenant, on ne dit plus bon appétit mais bon courage".

Le dimanche, c'est le théâtre de l'esquisse qui clôtura le festival avec le grand talent de ses comédiens qui avaient déjà régalié le public en 2015.

Encore une fois les spectacles amateurs, jeunes et adultes, de Ste-Ouenne, de La Chapelle-Bâton, de Germond-Rouvre, du Baluchon, de la Troupe à Trac et des jeunes du CSC ont donné des représentations de qualité très appréciés du public.

Ce festival, accessible à tous, prépare déjà la 9^e édition les 27, 28 et 29 avril 2018.



L'été 2017 au Centre Socio Culturel

Il y en aura pour tous les âges au Centre Socio Culturel cet été ! L'accueil de loisirs sera ouvert du 10 juillet au 11 août pour vos enfants de 3 à 12 ans. L'équipe d'animateurs aura à cœur d'accompagner vos enfants vers l'autonomie avec des espaces d'expression leur permettant de créer leur programme. Cependant chaque semaine, un thème permettra aux animateurs de préparer de belles surprises à vos enfants : ils pratiqueront le cirque, ils pourront s'éclater avec des intrigues et une enquête policière... ; et beaucoup d'autres choses étonnantes les attendent...

Les jeunes collégiens de 11 à 15 ans pourront profiter de l'accueil ados les après-midi de juillet ; au programme, de l'accrobranche, des sorties baignade, du ventre-glisse, des soirées, etc... Un stage graff les matinées du 18 au 21 juillet et un stage Cake-design les matinées du 20 au 22 juillet leur seront aussi proposés. Et puis, toujours pour les jeunes, un séjour du 31 juillet au 4 août à Lège Cap-Ferret. L'été sera aussi ponctué de matinées « temps parents/ enfants » durant le mois de juillet.

Le Centre Socio-Culturel du Val d'Égray fera ses portes ouvertes le samedi 16 septembre.

Ce moment très attendu des adhérents (actuels ou futurs), qui permet de s'inscrire aux différentes activités proposées par le CSC, sera aussi l'occasion de rencontrer les salariés et bénévoles de l'association et de parler de la vie du Centre.

Venez découvrir notre site internet : <http://valdegray.csc79.org>

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
vous pouvez venir au CSC,
Place Porte St-Antoine à Champdeniers,

Tél. 05 49 25 62 27 - Mail : contact.valdegray@csc79.org

Les Amis de la Bibliothèque

Les activités de la bibliothèque se sont poursuivies cette année avec des soirées-lectures : chacun a apporté «son livre du moment» pour en parler...

On a commencé le 13 janvier par un apéro-lecture au Café associatif, avec l'accueil de 2 auteurs niortais, venus parler écriture et lectures. Ce fut une belle soirée de partage.

Un nouveau comité de lecteurs s'est constitué en lien avec le festival des Littératures Européennes de Cognac. Le thème 2017 : Cap sur les Îles Méditerranéennes ! Il rassemble 16 lecteurs et lectrices qui liront tout l'été et se réuniront fin octobre pour élire leur livre préféré parmi les 6 romans proposés. Et on se retrouvera avec plaisir pour certains au festival, qui a lieu le 3^{ème} week-end de novembre, pour y rencontrer les auteurs. Des romans que vous retrouverez dans les rayons ensuite...



Nous avons aussi ouvert la chapelle Saint-Aubin de Rouvre pour une exposition de créations réalisées par des artistes de la commune, du 17 au 25 juin. Et souhaitons renouveler cette manifestation l'an prochain, avec de nouveaux talents...

La bibliothèque fermera ses portes pour l'été après le 8 juillet et les rouvrira le 6 septembre : le mercredi de 16 à 18 h et le samedi de 10 à 12 h.

Faites le plein de livres pour vos lectures de vacances ! Bon été à tous !

Association Communale de Chasse Agréée de Germond-Rouvre

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Acca de Germond-Rouvre se tiendra le vendredi 7 juillet 2017 à 20h30 à la salle des fêtes. Rappelons que tout propriétaire non chasseur ayant fait l'apport de terrain à l'Acca peut participer à l'assemblée générale.

Éducation à la nature



La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, association agréée au titre de la protection de la nature, propose différentes animations scolaires à l'intention des écoles primaires du département.

Une convention de partenariat «pour l'éducation au développement durable» a été signée en mars 2010 entre la Fédération Nationale des Chasseurs et le Ministère de l'Éducation Nationale. Le site «**EKOLIEN**» libre d'accès est le site de référence en matière d'éducation à la nature.

Plusieurs thèmes sont traités :

- Les oiseaux de nos campagnes,
- La haie, source de vie,
- La faune sauvage locale,
- Le bocage, un paysage menacé,
- La mare et les zones humides.

Les animations sont assurées à titre gratuit par les agents du service technique. Ces animations sont possibles en classe, sur le terrain, ou à La Crèche, sur le site du sentier de découverte «faune et flore des Deux-Sèvres».

Contact : 05 49 25 05 00

Pour l'Acca, Claude Gazeau

Les Amis de la Vallée de l'Egray

L'AVE est une association locale de défense de l'environnement.

Dans notre objectif de vigilance et d'information des habitants du Val d'Egray concernant notre environnement, nous souhaitons partager avec vous certaines de nos actions :

Notre assemblée générale s'est tenue le 20 janvier 2017. Le rapport moral, dans lequel est évoquée l'importance de nos actes quotidiens pour l'intérêt général et notre planète, le rapport d'activité (instance de concertation de la carrière des Rochards, concertation du programme Re-Sources, le café associatif, la sortie naturaliste, U.L.D.S.) et le rapport financier ont été votés à l'unanimité.

Le café associatif : Peu de participants sont venus au rendez-vous mensuel du café associatif, vendredi 10 février, dans les locaux de l'ancienne mairie. Des jeux de société, des pizzas, des boissons et des gâteaux confectionnés par une de nos adhérentes ont satisfait les présents.

Compte-rendu de l'Instance de Concertation de la carrière des Rochards du 31 mai 2017 :

M. Loïc Perret de la société CMGO (Carrières et Matériaux du Grand Ouest) a présenté la Charte Environnement de l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction).

Pour l'entreprise, cet engagement volontaire consiste à :

- maîtriser ses impacts environnementaux en suivant le Chemin de progrès (favoriser la biodiversité, préserver la ressource en eau, maîtriser les vibrations, les poussières, les impacts sonores, réduire les consommations d'énergie, trier les déchets)
- développer sa compétence environnementale par des formations et la sensibilisation de ses collaborateurs
- mettre en œuvre une concertation constructive.

Le bilan d'activité de l'année 2016 indique que la production a été de 136 157 tonnes et les ventes de 119 079 tonnes. C'est la première année qu'il y a eu du stock en fin d'année.

La campagne de concassage a eu lieu du 3 octobre 2016 au 31 mars 2017.

De juin à septembre 2016, s'est déroulée la campagne de découverte sur la zone sud du site.

Le bilan environnemental (eau, poussières, bruit) montre que le carrier respecte les limites fixées par l'Arrêté Préfectoral.

Des adhérents avaient remarqué une forte activité du trafic des camions en avril ; le tableau montre qu'en effet ce mois a connu le maximum autorisé de trafic de poids-lourds lié à la livraison de matériaux pour la ligne SNCF Niort/La Rochelle.

L'AVE avait été contactée en janvier par des habitants de Germond-Rouvre pour connaître la raison de l'augmentation de l'intensité de la vibration du tir de mines. Dans le tableau du récapitulatif des résultats des mesures vibratoires, on constate que c'est le jour pendant lequel la mesure sismique est la plus forte, mais elle reste inférieure aux limites autorisées.

L'AVE reçoit la veille ou le jour même l'avis de tir de mine par courriel. Si vous désirez également être destinataire de cette information, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

La production et les ventes prévues pour 2017 sont de 120 000 tonnes. Une campagne de découverte sur la zone sud du site se fait d'avril à septembre 2017. L'exploitation de la fosse nord ouest est terminée, le remblaiement de cette zone avec la terre et les stériles se poursuit.



Visite de la carrière des Rochards

**Vous pouvez par ailleurs nous contacter ou nous rejoindre :
Association Les Amis de la Vallée de l'Egray – courriel : avegray79@gmail.com**

L'Europe à vélo

Miguel et Cécile Constantin n'en sont pas à leur premier périple.

Avant d'arriver à Germond-Rouvre, ils ont pris le temps de choisir leur point de chute avec leurs trois enfants Téa (13 ans), Siloé (11 ans et demi) et Nell (8 ans).

Il y a dix ans, alors qu'ils s'étaient installés à Belle-Ile en Mer, ils décidèrent de partir à pied vers l'Ardèche.

Et en passant par le Maine et Loire, pays d'origine de Cécile, et les Deux-Sèvres, pays d'origine de Miguel, ils pourraient se faire une idée de leur envie sur le lieu d'installation de la famille.

De retour de l'Ardèche, ce sera les Deux-Sèvres.

Mais l'envie de repartir pour un long voyage est restée présente dans leur esprit.

Il fallait juste attendre le bon moment pour que les enfants en profitent pleinement, ressentir le besoin de prendre l'air et avoir le temps de le préparer économiquement et administrativement.

Cette fois-ci, c'est à vélo que les kilomètres vont défiler sans en faire une performance sportive. Ce n'est pas du tout le but.

L'idée est plutôt de se détacher du quotidien des sédentaires (qu'ils sont comme tout le monde et qu'ils apprécient tout de même) et de faire des rencontres. Une sorte de simplicité volontaire en somme.

Téa, Siloé et Nell sont aussi initiatrices de ce voyage. Elles sont au centre de la décision.

Partager ce long moment (une année) en famille pour s'enrichir mutuellement, repenser les choses essentielles et découvrir les diverses manières de vivre dans ce vaste continent. Cécile et Miguel aimeraient montrer à leurs trois filles que tout est possible.

Depuis deux ans, l'idée se construit, se précise, s'organise (beaucoup de préparation) et le jour du départ est fixé.

Ce sera le 18 juillet.

Direction le sud, l'Espagne, puis l'Italie (par bateau), la côte Adriatique, la Grèce, la Turquie, la Mer Noire, la Géorgie et ensuite l'Europe centrale, l'Allemagne et le retour à la maison.

Mais ils ne s'interdisent pas de changer l'itinéraire au gré des rencontres ou autres événements (climatique par exemple) qui pourraient influencer le trajet.

Ils veulent se laisser la possibilité de se laisser guider par les imprévus et de prendre le temps d'apprécier.



Ils savent qu'il faudra du temps pour que leur corps s'adaptent à toutes les situations inhabituelles engendrées par ce périple.

Chacun a son vélo, dont un avec «position couchée» pour Cécile, ses bagages dans les sacoches, les parents portant, en plus, le matériel commun.

Une réflexion intense a été effectuée pour choisir le matériel nécessaire

pour les repas, afin de prendre tout de même du plaisir dans ce moment de partage dans ces conditions particulières.

Le budget du voyage est serré, essentiellement basé sur l'alimentation, mais il prévoit aussi des visites de lieux à ne pas rater et quelques plaisirs simples (une bonne glace, ça peut remotiver la troupe).

À chaque arrivée quotidienne, l'idée est de demander un bout de terrain pour planter les toiles de tente et trouver un point d'eau, s'obliger à aller vers les gens pour ces besoins et en profiter pour espérer l'échange, le partage avec les personnes.

Les enfants vont être, tout le long, des «reporters en herbe», ce qui se concrétisera par la parution d'un journal mensuel «5 à' cyclette» qui sera envoyé au collège, à l'école, à la famille et aux amis abonnés.

Un bon prétexte pour s'intéresser à tout ce qui se passe dans les régions traversées et comprendre ce qu'ils rencontreront.

De leur côté, leurs établissements scolaires vont correspondre pour donner des nouvelles d'ici. Un véritable échange culturel quoi !

Les échanges vont aussi se faire pour le suivi scolaire, donnant la possibilité à certains professeurs de communiquer régulièrement bilans ou fiches au cours de l'année afin de permettre l'apprentissage au retour.

Les filles seront équipées de liseuses numériques pour fournir leur appétit déjà existant de la lecture.

L'aventure devrait leur permettre de prendre confiance et de s'enrichir de beaucoup de connaissances liées au vécu.

La famille et les amis sont de vrais soutiens tant dans la préparation que dans le suivi du voyage (pour la partie administrative et la communication entre autres). Et même si le détachement est volontaire, et choisi, le lien sera régulier.

Comme ils le disent en chœur, «un voyage, c'est en fait trois voyages : la préparation, le trajet et le récit aux autres au retour».

Et les écouter avant le départ, ça fait déjà rêver.

Location de la salle des fêtes et de la «communale»

Les réservations se font auprès de la mairie au 07 57 00 30 23 ou par mail mairie@germond-rouvre.fr

La communale est une salle réservée prioritairement aux associations et aux personnes résidant dans la commune.

Attention ! Réaménagement de la salle des fêtes : les travaux se dérouleront de fin août 2017 à mars 2018. Il n'y aura donc aucune location sur cette période.

Nous vous remercions de votre compréhension

Location des tables et des bancs - Elle se fait auprès de :

• Rémy Gadreau : 05 49 05 44 61 • Christophe Devanne : 05 49 32 81 43 • Olivier Fouillet : 05 49 25 63 48

Location du tivoli : Réservation uniquement pour les habitants de la commune et sur son territoire.

Le tivoli communal, celui que vous voyez sur la place à la saison des marchés des 3 villages, peut aussi être réservé et loué auprès de la mairie (05 49 04 03 63) ; il vous en coûtera **100€ pour une association, ou 120€ pour l'habitant. Une caution de 500€ vous sera demandée.**

Installation exclusivement par les agents de la commune.

Assistants Maternelles agréées

BOSELUT Stéphanie – 5 chemin des Albertières – Rouvre	05 49 17 18 19
DEVANNE Maïté – 2 rue de la Ballade – Germond	05 49 32 81 43
DONGHI Muriel – 108 route de l'Egray – Germond.....	05 49 04 07 57
LEGOUGAUD Martine – 4 rue du Pin – Rouvre.....	05 49 25 20 48
RICHARD Brigitte – 18 rue des Fougères – Rouvre	05 49 25 57 96
SOULARD Frédérique – 11 rue des Fougères – Rouvre	05 49 09 28 39
.....	06 88 54 21 07
SUIRE Yane – 10 rue du Pin – Rouvre	05 49 25 74 35
WESTBROOK Fanny – 6 rue des Fougères – Rouvre.....	05 49 05 43 17

Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 9 juillet, place St-Médard, Germond :
Eurochestries
- ▶ 14 juillet, place St-Médard, Germond :
Fête nationale
- ▶ 11 Août, place St-Médard, Germond :
Marché des 3 villages
- ▶ 27 Août, place St-Médard, Germond :
Visite guidée d'Atemporelle, départ à 16h
- ▶ 8 septembre, Place St-Médard, Germond :
**Marché des 3 villages,
forum des Associations**
- ▶ 9 septembre, Place St-Médard, Germond :
Repas de quartier Rouvre
- ▶ 17 septembre :
**Journées européennes du Patrimoine,
Départ du rallye à 9h30 à Villiers-en-Plaine**
- ▶ 24 septembre, place St-Médard, Germond :
Virades de l'espoir
- ▶ 1^{er} octobre, Place St-Médard, Germond :
Boucles de l'Egray
- ▶ 13 octobre, salle des associations à Germond :
Café des associations
- ▶ 10 novembre, salle des associations
à Germond : **Café des associations**
- ▶ 1^{er} et 2 décembre : **Le Chœur de l'Egray**
- ▶ 8 décembre, salle des associations
à Germond : **Café des associations**

Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juin ou juillet. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : mairie@germond-rouvre.fr, ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le Maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

MAIRIE

1 rue du Relais - 79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

Courriel : mairie@germond-rouvre.fr • <http://www.germond-rouvre.fr>